

Avis voté en plénière du 9 juin 2015

Le stockage de l'énergie électrique : une dimension incontournable de la transition énergétique

Déclaration du groupe de l'UNSA

Il y a indéniablement dans l'avis présenté à cette assemblée sur le stockage de l'électricité une forte composante technique. Elle pourrait très vite rebuter les non experts et les béotiens si ce travail ne s'attachait à donner à tous les éléments principaux de compréhension. Cet effort de vulgarisation nous paraît très réussi et ce n'est pas la moindre des qualités de l'avis que d'y être parvenu. Dépasser cet obstacle de la compréhension technique était indispensable pour que tous puissent aborder une problématique qui nous concerne tous car elle est bien centrale en matière de transition énergétique.

Dans le double objectif - de réduire l'émission de gaz à effet de serre pour contenir le changement climatique et d'aboutir à un *mix* énergétique intégrant davantage d'énergies renouvelables - la question du stockage est effectivement incontournable. De notre capacité collective à y répondre dépendra en bonne partie la réussite de la transition énergétique que nous devons absolument réussir.

C'est bien le stockage stationnaire qui permet de prendre en compte à la fois le caractère par définition intermittent du solaire et de l'éolien et l'impératif de stabilité et de fiabilité du réseau électrique. C'est bien encore le stockage qui est la clé d'une propulsion électrique hissée à un niveau susceptible d'agir significativement sur le transport routier qui constitue l'une des principales sources d'émission de CO₂.

Dans ces deux domaines, l'avis recense bien l'état d'avancée des dispositifs disponibles aujourd'hui - des *steps* aux batteries, sans omettre le *power to gas* - ouvrant par conséquent des raisons d'espérer. Mais il ouvre aussi des raisons de s'inquiéter devant le caractère encore non aboutis de certaines technologies ainsi que de leur modèle économique, industriel et commercial, alors même que l'ampleur et les rythmes de dégradation de la planète nécessitent une mise en œuvre d'actions tout aussi massive et rapide.

Entre l'espoir et l'inquiétude, il y a bien évidemment l'action, ce vers quoi nous guident les préconisations que l'avis met en exergue. Il y a en la matière des choix politiques à faire. Sans les préempter car ce n'est évidemment pas sa fonction, l'avis contribue bien à en poser les considérants, y compris dans ce qu'ils comportent en termes financiers.

L'UNSA partage les recommandations dans leur globalité mais nous insisterons plus particulièrement sur deux d'entre elles. D'abord sur celle concernant le niveau européen où l'on trouvera de quoi conforter la plaidoirie indispensable pour l'adoption d'une véritable politique

européenne de l'énergie pensée dans une optique de développement durable. Ensuite sur celle concernant le prix du carbone dont la fixation à un niveau plus conséquent peut être un outil incitatif utile pour se tourner vers des solutions innovantes, en trempant la volonté partagée de contribuer à l'intérêt général dans le bain plus prosaïque des coûts économiques.

L'UNSA a voté cet avis et remercie le rapporteur pour sa volonté de synthèse, ainsi que les personnels attachés à la section qui ont su l'épauler dans cet exercice.